



La caf refuse mon rib car il est ouvert par une sociétéC

Par **perepolux**, le **09/08/2014 à 20:32**

Cher Maître,

la caisse d'allocations familiale refuse mon relevé d'identité bancaire car je l'ai ouvert sur tonéofirst et donc il s'agit d'une société.

Ors, depuis le mois de novembre 2013, la caisse me versé les allocations sur ce compte.

Depuis le 1er mars mes allocations sont bloqués car par ailleurs ont me réclame les mêmes documents.

Sur le relevé il apparaît mon nom est ma question est la suivante :

La caisse d'allocations a t-elle le droit de refusé mon relevé d'identité bancaire et m'obliger à ouvrir un compte ailleurs?

Enfin je voudrai savoir si je peux réclamer des dommages intérêts pour la mauvaise gestion de mon compte car le refus de mon relevé je le sais depuis fin juin alors que j'ai fait toute les démarches auprès de leurs services sans qu'il m'informe de ce problème.

Cordialement